RÔLE D'AUDIENCE DU CONSEIL DE DISCIPLINE

Date : 11 octobre 2024 **Heure** : 9h30 **Lieu** : Via la plateforme TEAMS

Dossier disciplinaire nº : **17-24-00059**

Plaignante

Ingrid Ménard, syndique

Procureurs

Me Tarik-Alexandre Chbani
Me Sophie Boucher

c.

Intimée

Amélie Michaud
Lieu d'exercice :
Rivière-du-Loup

Procureure

Me Mary Louise Chabot

Membres du Conseil

Me Maurice Cloutier (président)
Mme Nadine Lajeunesse (membre)
M. Gérard De Marbre (membre)

Nature de l'infraction

Articles 27 du *Code de déontologie des ergothérapeutes* et 59.2 du *Code des professions*

- Avoir commis un acte dérogatoire à l'honneur et à la dignité de la profession et avoir transgressé les limites de la relation professionnelle.

But de l'audience

Audition sur culpabilité et sanction